

Séminaire « Soutenabilités »

Contribution - Covid-19 : pour un « après » soutenable

Nom : Prost

Prénom : Romual

Institution ou entreprise : Ness – Nouvelle économie + Soutenable + Sociable + Solidaire

Axe(s) :

- Quelles interactions humains-nature, mondialisation et pandémies ?
- Quelles attentes à l'égard de la puissance publique face aux risques ?
- Quelles interdépendances et quelles formes d'autonomie à travers différentes échelles ?
- Quel modèle social pour faire avec nos vulnérabilités ?
- Quelle voie pour une économie soutenable ?

Intitulé de votre contribution : Protection alimentaire, Soutenable et solidaire

Résumé de votre contribution :

- Qu'est-ce que la « Protection Alimentaire Soutenable et Solidaire » ? Il s'agit d'un droit novateur qui complète celui de la "Protection Sociale" en entreprise, en dupliquant les facteurs-clé de succès qui permettent aujourd'hui de protéger les 20 millions de salariés du privé face aux enjeux de santé-prévoyance-épargne (grâce aux exonérations de charges sociales et d'impôts). Ainsi, à coût égal pour l'entreprise, le salarié disposera d'un avantage « en début de chaîne économique » et accédera donc à 2 fois plus de denrées alimentaires (exonérations, circuits courts,...). Fondé sur notre droit positif et les valeurs de Dignité et de Sûreté, il permet à l'employeur d'offrir à chaque salarié des paniers alimentaires validant 3 critères : quantité nécessaire et suffisante + production locale&cycle court + pratiques agricoles « durables » (agroécologie, Haute Qualité Environnementale, Bio, ...)
- Une opportunité sociale, écologique, sanitaire et économique sans équivalent Cet écosystème intégral et intégré définit un « véhicule » suffisamment long> large> rapide> puissant pour faire transitionner la chaîne de la valeur agro-alimentaire sur ses piliers techniques (demande/offre), culturels (éducation), sociaux (RH et insertion).



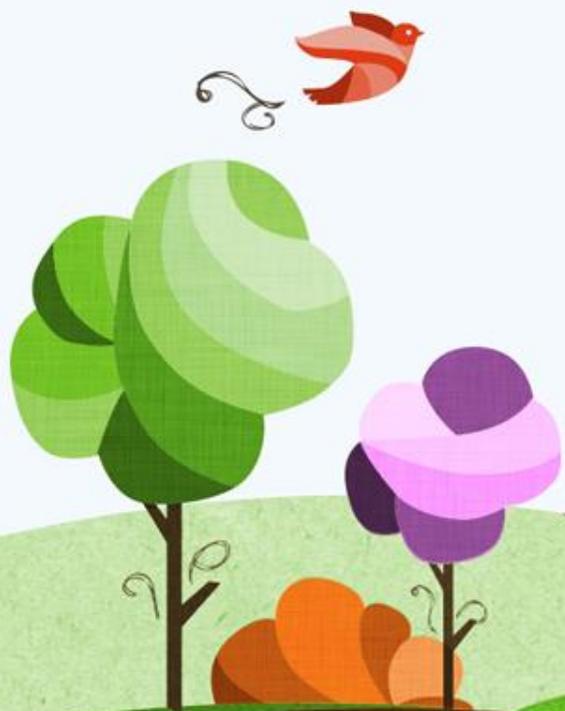
Acteurs d'une Nouvelle Economie
+ Soutenable + Sociale + Solidaire

« Déléguer notre alimentation, notre protection [...] est une folie.

[...] Il faut en reprendre le contrôle »

Emmanuel Macron, Président de la République,

Adresse à la nation - 12 mars 2020



Nesss

&



La Protection Alimentaire
Soutenable et Solidaire = une ambition partagée ?

Lyon,
Avril 2020

Nesss & le droit de la « Protection Alimentaire Soutenable et Solidaire »

Sommaire

- Introduction et esprit de la démarche **3**
 - A l'origine de la démarche ...
 - Pourquoi et comment créer ce droit nouveau et complémentaire de la protection sociale ?
- Genèse - Synthèse - Valeurs, **5**
 - Genèse : la sécurité alimentaire des territoires : un objectif nécessaire, ambitieux, complexe, fondamental
 - Pourquoi, pour quoi, « prolonger » la Protection Sociale par la Protection Alimentaire ?
 - Impacts macro / micro : illustrations
 - Une disposition réglementaire « sans regret, pragmatique, tout-en-un »
 - Les valeurs = pourquoi/comment une Protection Alimentaire
 - ✓ Sociale ?
 - ✓ Soutenable ?
 - ✓ Solidaire ?
- Quel plan de marche, quel déploiement ? **14**
 - ✓ Vue d'ensemble
 - ✓ étape 1 : demande agroécologique
 - ✓ étape 2 : offre agroécologique
 - ✓ étape 3 et 4 : insertion par le travail et éducation alimentaire
- Cadre législatif : contenu, parcours, cohérence, intervenants **20**
 - Texte législatif : principe de base
 - Application des textes législatifs : décrets d'application et suivi
 - Focus : les intervenants sur le marché de la protection alimentaire
 - Focus sur le droit de la Protection des Salariés : une évolution cohérente du droit social
 - Agroécologie et alimentation : cohérence, ambition, horizon avec des politiques publiques
- Annexe 1 : cadre et réussite du projet **26**
 - Les raisons d'un succès prévisible
 - Aligner la forme et le fond : des valeurs pour seules guides de la démarche
- Annexe 2 Agriculture et alimentation, le 1er combat ? **30**
 - GIEC : réchauffement climatique et risque croissant de crise alimentaire mondiale
 - Un consensus se forme autour de l'agroécologie
 - ✓ De l'indépassable évolutions des systèmes alimentaires
 - ✓ Qu'est-ce que l'agroécologie ?
 - ✓ Nations Unies : un consensus désormais construit autour de l'agroécologie
 - ✓ FAO : un consensus désormais construit autour de l'agroécologie
 - ✓ France : un consensus en route vers l'agroécologie

Nesss & le droit de la « Protection Alimentaire Soutenable et Solidaire »

A l'origine de la démarche ...

- Il est acquis et dorénavant partagé que l'avenir du vivant - auquel nous appartenons - se joue dans notre capacité collective à « Être et Agir » autrement, rapidement, puissamment.
- « Être et Agir », c'est répondre au préalable à la question fondamentale « Qu'est qu'être Humain(s) sur cette Terre? », question sollicitant l'engagement de toutes et tous sans exception.
- C'est dans cet impératif que Nesss, initiative citoyenne, contribue à associer citoyens, collectivités, corps intermédiaires et entreprises pour développer une

{ Nouvelle Economie + Soutenable + Sociale + Solidaire }

Son premier combat consiste à faire émerger une

« *Protection Alimentaire Soutenable et Solidaire* »

à l'instar de ce que notre modèle social a bâti avec succès
avec la Protection Sociale (Santé / Prévoyance / Retraite)

Nesss & le droit de la « Protection Alimentaire Soutenable et Solidaire »

Pourquoi et comment créer ce droit nouveau et complémentaire de la protection sociale ?

ENJEUX

Les périls climatiques, environnementaux, énergétiques, sanitaires et sociaux placent l'insécurité alimentaire des territoires et des populations au centre des risques collectifs systémiques.

Renforcer notre sécurité alimentaire, c'est renforcer la production et l'accès à des denrées alimentaires saines, soutenables, locales. L'agroécologie apparaît aujourd'hui comme le modèle bénéficiant d'un large consensus.

Cette transition, balbutiante, se heurte à de nombreux écueils l'empêchant de faire face à l'urgence...tandis que les périls se réalisent sous nos yeux : dérèglement climatique, stress hydrique, déclin de la biodiversité, baisse des rendements et valeurs nutritives, artificialisation des terres, imminence du pic pétrolier...

SOLUTION

Le projet de « Protection Alimentaire Soutenable et Solidaire » propose une approche systémique du sujet. Il définit un « véhicule » suffisamment long> large> rapide> puissant pour faire transitionner la chaîne de la valeur agro-alimentaire sur ses piliers techniques (demande/offre), culturels (éducation), sociaux (RH et insertion).

Il s'appuie sur les 3 millions d'entreprises employant 20 millions de salariés. Cette « identité commune » est efficacement mobilisable en actionnant les facteurs clés du succès de la Protection Sociale que sont les exonérations financières (charges sociales et impôts). Protection Sociale et Protection Alimentaire deviennent alors complémentaires dans le respect des droits fondamentaux que sont la DIGNITE et la SURETE.

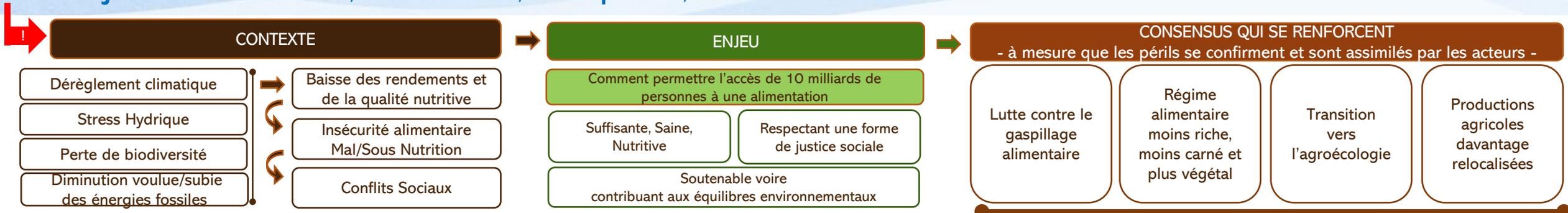
Concrètement, les entreprises octroieront à leurs salariés une quantité nécessaire et suffisante de denrées agroécologiques produites localement. Salariés, territoires et Nation renforceront ainsi leur sécurité alimentaire.



Une Protection Alimentaire Soutenable et Solidaire

 Genèse, Synthèse, Valeurs, illustrations

Genèse de la démarche - La sécurité alimentaire des territoires et des populations : un objectif nécessaire, ambitieux, complexe, fondamental



DES RÉPONSES COMPLEXES, MULTIFACTORIELLES,
 DEJOUANT LES ÉCUEILS, INERTIES, CONTRAINTES, VERROUS : ÉCONOMIQUES, SOCIAUX, CULTURELS, COGNITIFS, TEMPORELS...
 IMPLIQUANT LA TRANSITION DE TOUTE LA CHAÎNE DE VALEUR
 Ecosystèmes réglementaires, recherche, adaptation territoriale, programmation, production, distribution, transformation, consommation, éducation ...

Politique Agricole commune non adaptée	Stigmatisation de l'agriculture conventionnelle (et par capillarité des agriculteurs)	Contraintes financières à la conversion au « bio » (dettes, carences des aides,..)	Éducation alimentaire	Déserts alimentaires en milieu urbain
Baisse des marges de manœuvres budgétaires étatiques (dette & croissance)	Artificialisation du foncier	Offre « bio locale » insuffisante et donc partiellement importée	« Culture » alimentaire	Déserts alimentaires territoriaux
Inertie & intérêts des acteurs renforçant le « statut quo »	Départ en retraite massif des agriculteurs. Contraintes « RH »	Initiatives de consommation morcelées, atomisées, qui ne font pas système	« In » -justice sociale alimentaire Extrême pauvreté	Plans Alimentaires Territoriaux non coercitifs

Comment faire ici et maintenant ? Ici : en France Maintenant et comment ? .. « Protection Alimentaire Soutenable et Solidaire »

Protection Alimentaire Soutenable et Solidaire

Pourquoi, pour quoi, « prolonger » la Protection Sociale par la Protection Alimentaire ? (1 sur 2)

- **Un futur souhaitable : l'émergence de la protection alimentaire comme droit fondamental**
 - La protection sociale vise à protéger les citoyens « de la naissance à la tombe » par une protection financière relative à la santé, aux risques de la vie (prévoyance), et à la retraite.
 - Ce droit historique de la Protection Sociale, émergeant dans le contexte socio/économique de la révolution industrielle, sera donc complété par le droit novateur de la Protection Alimentaire ... enjeu phare du 21^e siècle.
 - Ce droit à la « sécurité alimentaire » se conjugue à notre corpus de droit fondamentaux en renforçant notamment :
 - Le droit à la "sûreté" : « droit naturel et imprescriptible de l'homme »
 - Le droit à la "dignité" : « principe à valeur constitutionnelle »
 - Il porte les graines d'un futur souhaitable, en s'opposant à l'image parfois « castratrice » de la transition. Il répond en partie à la problématique de « revenu minimal » en sécurisant les besoins fondamentaux.
 - Il s'insère avec cohérence et efficacité au sein de notre Pacte Républicain en respectant les valeurs de Liberté (libre choix d'adhésion), d'Égalité (égalité de droits pour les bénéficiaires) et de Fraternité (solidarité au sein du dispositif).
 - Ce droit réconcilie des formes d'écologie
 - intérieure : prévention santé par l'alimentation ; ancrage, harmonie et alignement « de l'Homme et du Vivant »
 - extérieure : rémunération des services écosystémiques, développement véritablement durable ; biodiversité

Protection Alimentaire Soutenable et Solidaire

Pourquoi, pour quoi, « prolonger » la Protection Sociale par la Protection Alimentaire ? (2 sur 2)

- « Protection Alimentaire », principe fondamental : grâce aux incitations financières directement issues du modèle de la « Protection Sociale d'Entreprise », l'employeur octroie à ses salariés une « Protection Alimentaire », qui se matérialise par des « paniers alimentaires » (fruits, légumes, légumineuses) produits de manière locale et agroécologique. Ces denrées fournies en quantité « nécessaire et suffisante » assure la sécurité alimentaire du salarié.
- La Protection Sociale d'Entreprise, un modèle offrant les facteurs-clé de succès
 - Ce modèle éprouvé représente un marché annuel de l'ordre de 50 milliards d'euros, grâce à l'effet de levier des dispositifs « santé/prévoyance/retraite » entraînant 20 millions de bénéficiaires employés par 3 millions d'entreprises.
 - Ce modèle historique repose sur le jeu des exonérations de cotisations sociales et d'impôts qui en garanti son succès. Ces mêmes mécanismes d'incitation financière permettront d'assurer l'émergence d'un droit de la Protection Alimentaire, à l'instar du succès également validé en matière de tickets restaurants.

	IMPACT - VUE ENTREPRISE			IMPACT - VUE SALARIE				Hausse du pouvoir d'achat alimentaire
	Cout total	dont cotisations sociales	Avantage brut octroyé	Avantage brut octroyé	dont cotisations sociales	tranche d'imposition	Perception nette salariée	
Salaire direct	100 €	42%	71 €	71 €	23%	14%	47 €	114%
Protection alimentaire	100 €	exonéré	100 €	100 €	exonéré	exonéré	100 €	

- Ainsi, à coût égal pour l'entreprise, le salarié disposera d'un avantage « en début de chaîne économique » et pourra ainsi accéder à 2 fois plus de denrées alimentaires (exonérations, circuits courts,...).
- Le « capital humain », première richesse des entreprises, se placera ainsi au service de la transition agroécologique

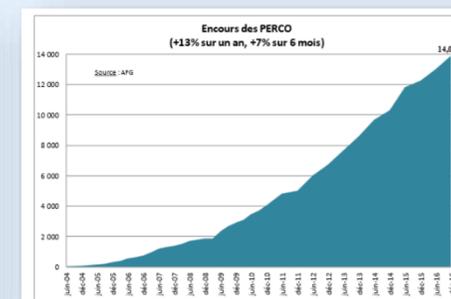
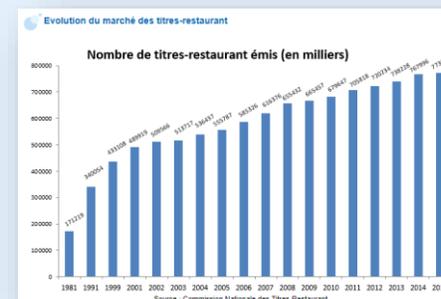
Protection Alimentaire Soutenable et Solidaire

Impacts macro / micro : illustrations

- Exonérations de charges et d'impôts garantissent le succès de la Protection Alimentaire
 - A l'instar des dispositifs d'« entreprise » Santé-Prévoyance-Epargne-Retraite-Titres Restaurant qui connaissent tous le succès, avec un chiffre d'affaires cumulé approchant les 100 milliards d'euros/an.

➤ Exemple de progression de dispositifs « entreprise » facultatifs et consensuels

Le Plan d'Epargne Retraite collectif (PERCO) et les tickets restaurant sont des dispositifs répondants à un enjeu reconnu et partagé par les partenaires sociaux - et déployés en entreprise grâce à leur traitement social et fiscal favorable.



- La Protection Alimentaire est une solution sans regret dont les effets sont globalement positifs quelque soient les scénarios d'évolutions climatiques et énergétiques
 - Neutralité Carbone, sauvegarde du foncier agricole et emploi relocalisé sont les enjeux d'un monde en transition. Le simulateur « Parcel » fournit quelques ordres de grandeur d'une transition « Agro-alimentaire » (pour le **BIO**)

Simulations issues de "Parcel" source https://parcel-app.org/	Baisse d'émission de Co2	Surface agricole mobilisées	Emplois agricoles générés
France : 8 millions d'assurés, 1 millions d'ayants droits	43%	3,7 MHa	319 700
Lyon : 240 000 assurés, 80 000 d'ayants droits	43%	80 900ha	10 900

% en bio (légumes, fruits, céréales, élevage) : 85% //

Conso. relocalisée : 100%

// régime alimentaire : -25% produits animaux 9

Protection Alimentaire Soutenable et Solidaire

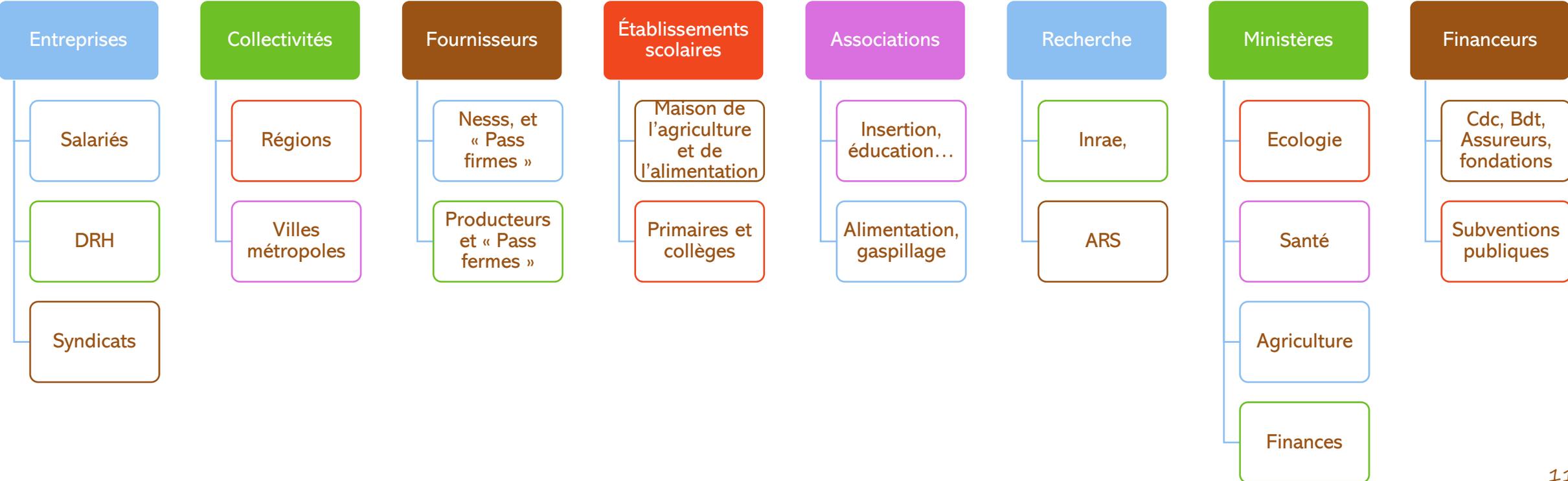
Une disposition législative « sans regret, pragmatique, tout-en-un » qui permettra de

1. Développer l'agroécologie en cycle court et ainsi abaisser l'empreinte carbone : moins d'intrants et de produits phyto-sanitaires à base de pétrole - de machinisme - fret)
2. Favoriser la biodiversité et la résilience du vivant
3. Contenir l'artificialisation des terres et cristalliser le foncier agricole
4. Développer des modèles agricoles mieux adaptés au stress hydrique
5. Sécuriser l'approvisionnement alimentaire en France et notamment en centre urbain, par des ceintures maraichères péri-urbaines
6. Favoriser la justice sociale liée à l'accès à des denrées alimentaires saines et suffisantes
7. Améliorer la prévention santé par l'alimentation, et par conséquent les comptes de la Sécurité Sociale
8. Dupliquer les « réussites » législatives éprouvées, pour générer un écosystème simple, rapide, efficace, concurrentiel, démocratique et participatif, sans subvention directe des collectivités nationales et territoriales
9. Générer des centaines de milliers d'emplois pérennes et non délocalisables
10. Capitaliser sur le symbole d' une « mobilisation générale » grâce aux concours des acteurs de :
 - la vie économique : entreprises/syndicats/collectivités locales et salariés/consommateurs
 - la chaîne de valeur Agro-Alimentaire : recherche & programmation / production/ distribution / transformation / consommation

Protection Alimentaire Soutenable et Solidaire – valeurs (page 1 sur 3)

Pourquoi/comment une Protection Alimentaire Sociale ?

- La « Protection Alimentaire » fait partie intégrante de l'économie sociale qui cherche à concilier activité économique et équité sociale pour apporter une réponse à de nombreux enjeux de société contemporains.
- Dans le schéma finalisé, c'est tout le corps social et institutionnel qui est mobilisé vers un objectif partagé.
- Finalement, cette dimension sociale s'incarne dans cette ambition : « qu'est ce qu'être Humain(s) sur cette Terre », ambition alignée sur nos droits constitutionnels de sûreté et de dignité



Pourquoi/comment une Protection Alimentaire Soutenable ?

- Les pouvoirs publics s’empareront du projet qui contribuera à plusieurs Objectifs de Développement Durable en :

- ✓ S’appuyant sur échanges à circuits courts, moins carbonés
- ✓ Augmentant les puits de carbone appuyant l’objectif de neutralité carbone
- ✓ Contenant l’artificialisation des terres, et le stress hydrique
- ✓ Favorisant la biodiversité
- ✓ Visant une forme de justice sociale dans l’accès à une alimentation saine
- ✓ Améliorant ainsi la santé par l’alimentation
- ✓ Développant une éducation à une alimentation « individuellement et collectivement » soutenable tout-au-long de la vie
- ✓ Créant des résiliences alimentaires locales, et par conséquent un bouclier alimentaire national
- ✓ Créant de l’emploi localement
- ✓ Améliorant les comptes de la Sécurité Sociale par la création nette d’emploi (chargés/fiscalisés)
- ✓ Améliorant les comptes de la Sécurité Sociale par la prévention santé
- ✓ Travaillant sur l’insertion des publics en difficulté dans un contexte de chômage structurel élevé, et sur leur reconversion
- ✓ Favorisant la richesse nationale par l’amélioration de la balance des paiements (moins d’importation énergétique et alimentaire)



1. Solidarité dans l'entreprise

La Protection Alimentaire permet la protection des moins favorisés dans l'entreprise. Elle offre au personnel le moins rémunéré la possibilité d'accès à une alimentation satisfaisant au plus haut standard nutritif.

2. Solidarité dans la société

Grâce aux exonérations de charges et d'impôts, le mécanisme de Protection Alimentaire bénéficie d'une efficacité économique et financière dégageant les marges de manœuvre dévolues aux mécanismes de solidarité. Dans ce modèle, une quote-part de solidarité (environ 10% des denrées) est prélevée pour être réaffectée à la Protection Alimentaire des plus fragiles : retraités, étudiants, précaires, etc.

3. Solidarité régionale

Mobiliser le salariat, c'est mobiliser chaque territoire sans exception. C'est donc accéder à la notion de programmation alimentaire et de programmation de la sûreté alimentaire, dans un contexte de dérèglement climatique.

Dans ce modèle, une quote-part de solidarité (à préciser) est prélevée pour être réaffectée à la Protection Alimentaire des territoires marqués par les événements climatiques : gel, sécheresse, inondation, tempête, etc.

Le niveau de solidarité doit rester local autant que faire se peut : le niveau optimal apparaît comme celui des régions.

4. Solidarité inter-régionale

Idem, mais les mécanismes de solidarité sont construits à l'échelle de régions frontalières : ex Auvergne Rhône Alpes avec PACA et Bourgogne Franche Comté.

Une Protection Alimentaire Soutenable et Solidaire

 Déploiement



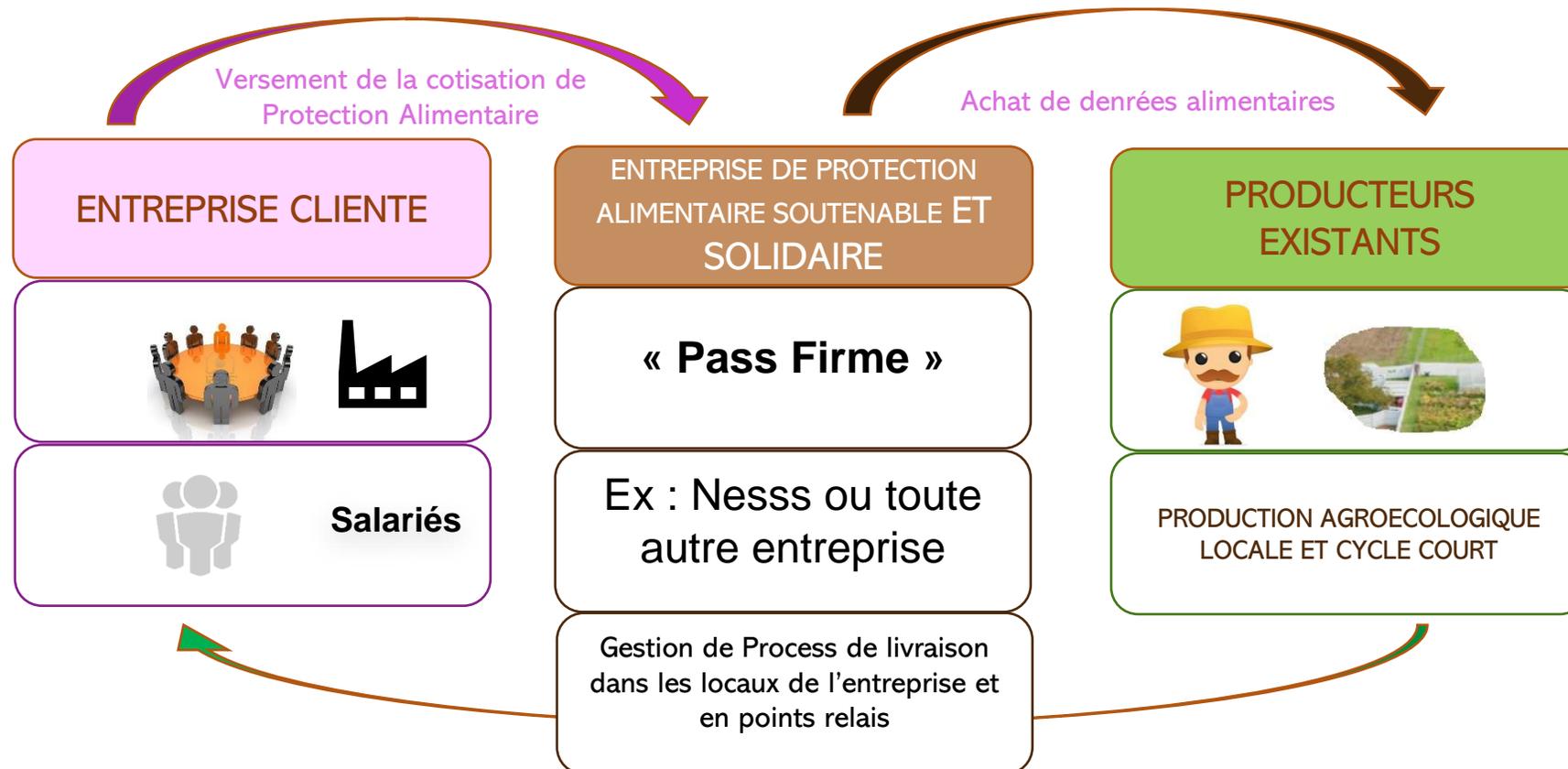
Protection Alimentaire Soutenable et Solidaire

Quel plan de marche, quel déploiement ? Vue d'ensemble

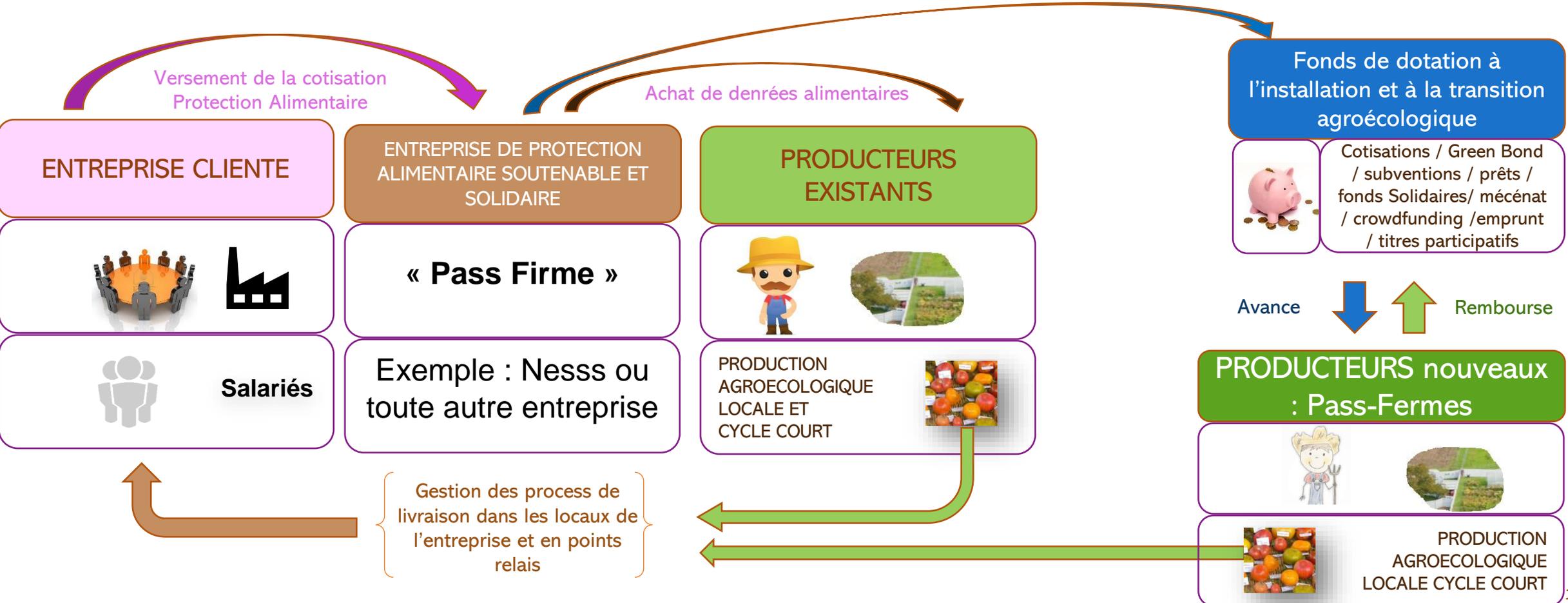
- ✓ La transition agricole et alimentaire dépasse son propre cadre et requiert de mobiliser au-delà de sa propre sa chaine de valeur
- ✓ Les questions relatives à l'éducation alimentaire, ou aux Ressources Humaines, sont ainsi indissociables de cet enjeu de transition
- ✓ Le projet de Protection Alimentaire vise donc à générer un écosystème intégré, qui sera déployé par brique et par étapes successives

ETAPE	DOMAINE / BRIQUE	DESCRIPTION	PREALABLE	
0	CONCEPTION ADOPTION LANCEMENT	. Conception de l'écosystème de la Protection Alimentaire : corpus théorique, projet de texte législatif, soutien des organes législatifs (ministères, assemblée Nationale, sénat, CESE, convention citoyenne climat, environnement partenarial)	. Prise de conscience des enjeux. Volonté de faire émerger des solutions dites « sans-regret ».	2019 2020
1	DEMANDE AGROECOLOGIQUE	. Faire émerger une demande massive et solvable de denrées alimentaires agroécologiques et locales, pour les salariés, dans leurs entreprises	. Expérimentation régionale lancée . Soutien des collectivités (Lyon, Grenoble, Clermont Ferrand)	2020 2021
2	OFFRE AGROECOLOGIQUE	. Faire émerger une offre de denrées alimentaires agroécologiques et locales : financement à l'installation ou à la conversion . Partenariat avec acteurs de référence sur ces thématiques	. Etape 1 validée . Montage Financier validé	2020 2021
3	INSERTION PAR LE TRAVAIL	. Au sein des « Pass Fermes », insertion par le travail pour les publics en exclusion . Partenariat avec acteurs de référence à développer	. Etape 3 validée. Succès commercial auprès des entreprises	2021 2022
4	ÉDUCATION ALIMENTAIRE	. Création de « Maisons de l'agriculture et de l'alimentation » . Programmes éducatifs théoriques et pratiques à destination des écoles	. Etape 2 validée. Succès commercial auprès des entreprises	2022 2023

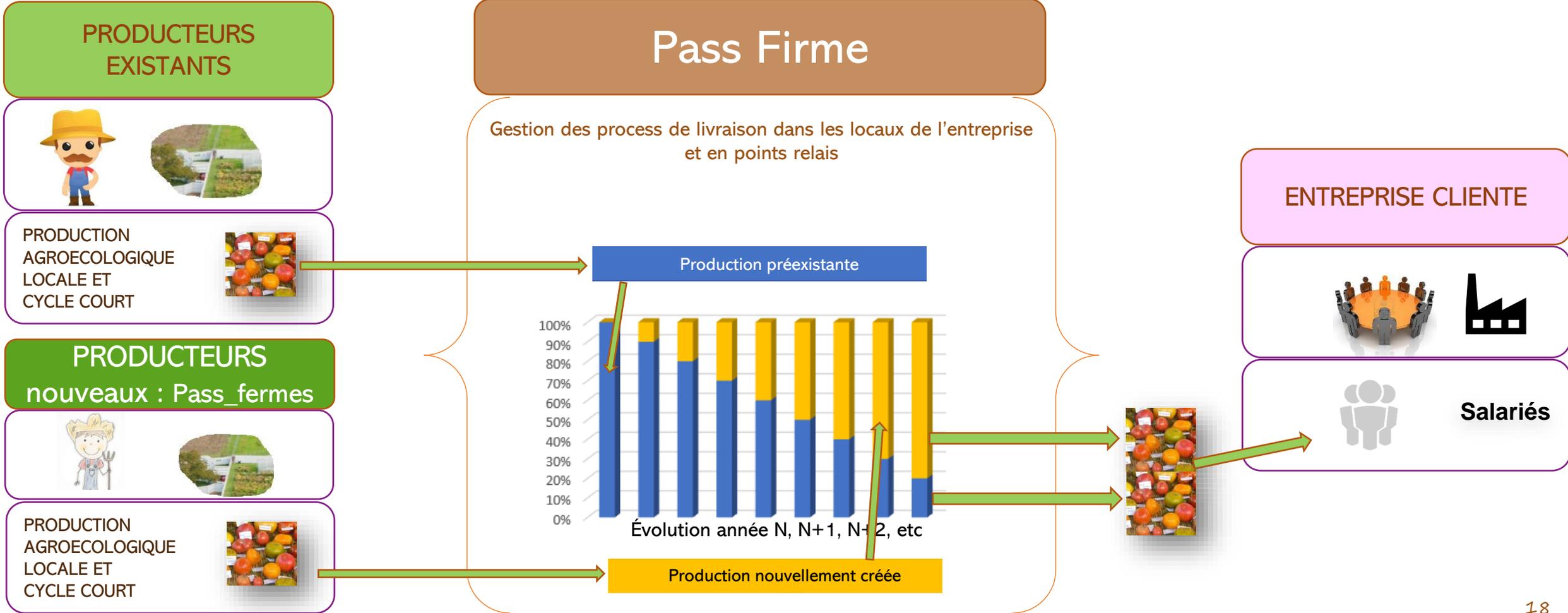
- ✓ L'entreprise adhère à la Protection Alimentaire Soutenable et Solidaire
- ✓ L'Entreprise de Protection Alimentaire Soutenable et Solidaire (« Pass Firme », exemple Nesss) gère l'interface avec les producteurs existants
- ✓ Et permet la livraison de paniers maraichers agroécologiques cycles courts en entreprise ou en points relais



- ✓ En complément du process 1, Nesss gère les mécanismes de financement permettant le développement de nouvelles fermes agroécologiques.
- ✓ Progressivement, de nouvelles exploitations agroécologiques contribuent au sourcing des denrées de PASS
- ✓ Ces exploitations émaillent le territoire, favorisent la transition agroécologique et la sécurisation alimentaire

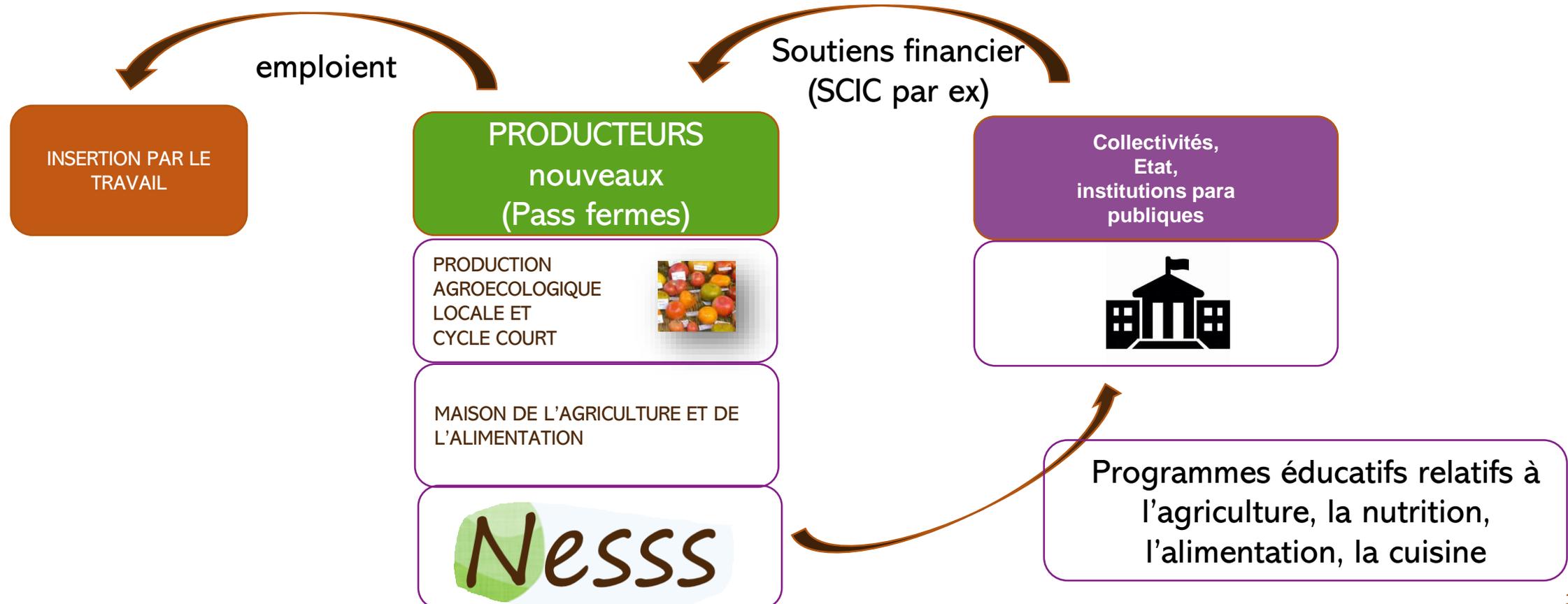


- ✓ Progressivement, des « Pass Fermes » émergent et prennent le relai « en volume » des producteurs préexistants
- ✓ Le projet de Protection Alimentaire atteint alors son objectif fondamental de maximisation d'une production agroécologique nouvelle au sein des territoires.



Dans un schéma finalisé

- ✓ Les Pass Fermes emploient des travailleurs en situation d'insertion par le travail
- ✓ Elles proposent également, en partenariat avec Nesss, le déploiement de kits pédagogiques à destination des écoles
- ✓ Les collectivités locales participent au schéma de développement local grâce à leur participation dans une SCIC (société coopérative d'intérêt collectif)





Cadre réglementaire

- 🐦 Une loi inspirée de la protection sociale
- 🐦 Un projet par nature évolutif
- 🐦 Quels intervenants ?

Protection Alimentaire Soutenable et Solidaire

Création législative : principes de base

■ Une loi qui définit et encadre les conditions favorables d'exonérations du dispositif

○ Pour les employeurs

Comme la protection sociale complémentaire en France, la part employeur versée au titre de la Protection Alimentaire sera exonérée de charges sociales et déduite de l'assiette d'imposition sur les sociétés. Les conditions seront les suivantes :

- Mise en place : décision unilatérale, Accord collectif, referendum
- Non substitution à un élément de rémunération
- Caractère collectif et familial
- Caractère obligatoire mais possibilité de réfractariat (=refus d'adhésion à la mise en place)
- Offre de denrées alimentaires locales et agroécologiques
- Quantité nécessaire et suffisante de denrées (en fonction du sexe et de la composition du foyer familiale)

○ Pour les salariés :

Le dispositif permettra l'accès pour tous à des denrées alimentaires de qualité à moindre coût puisque co-financées par l'employeur

- l'avantage octroyé sera exonéré d'impôt sur le revenu

Protection Alimentaire Soutenable et Solidaire (« Pass »)

Création législative : Application et suivi

- Les décrets d'application préciseront les conditions d'application de la Pass
- Seront précisés
 - ✓ Les modalités de production agricole : agroécologie, et le cas échéant agroforesterie, élevage, etc
 - ✓ Le zonage définissant le périmètre local de la production
 - ✓ Les conditions d'application des poches de solidarité
 - ✓ Le statut et rôle des intervenants : producteurs (« Pass Fermes ») et les distributeurs/commercialisateurs (« Pass Firmes »)
 - ✓ Le calendrier autorisant la transition entre le système existant et le système cible. Exemples :

	PREMIÈRE ANNÉE	FONCTIONNEMENT CIBLE
Bio vers agroécologie	denrées « agriculture bio » ou « Haute Valeur Environnementale »	denrées agroécologiques
Zonage : large vers rétrécis	Région ou plusieurs régions	Zone économique restreintes (zones urbaine Insee ou CCI)

- Un comité de suivi interministériel assurera l'évolution du dispositif
- En définissant des objectifs pluriannuels sur les différentes thématiques d'application

Protection Alimentaire Soutenable et Solidaire en Entreprise

Améliorer le cadre de la Protection des Salariés : une évolution cohérente du droit social

- Le salarié bénéficiera d'un ensemble de sécurités complémentaires en entreprise :



- Ses revenus du travail et le respect de ses droits garantis par le contrat de travail et le code du travail.
 - Des mécanismes d'intéressement financier à la bonne marche de l'entreprise et au partage du profit

- La Protection Alimentaire apparaît comme un droit naturel assurant au salarié sa capacité d'existence en satisfaisant à son besoin le plus fondamental

- Grâce à la protection sociale, le modèle vise à protéger les salariés contre différents risques liés
 - ✓ à la santé
= assurance santé
 - ✓ aux accidents de la vie
= prévoyance
 - ✓ au vieillissement
= assurance retraite

Protection Alimentaire Soutenable et Solidaire en Entreprise

Agroécologie et alimentation : cohérence, ambition, horizon des politiques publiques

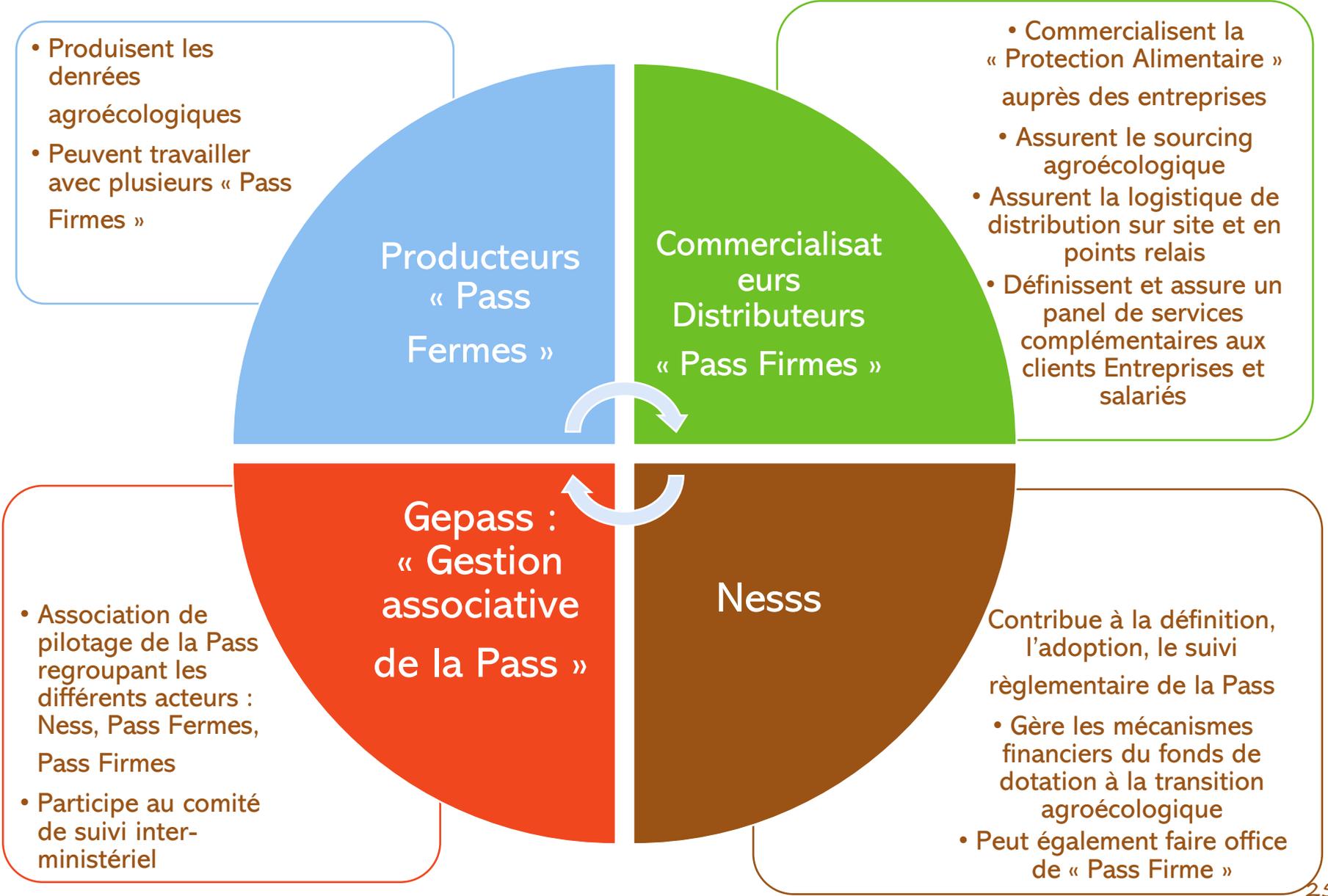
- Outre le renforcement de notre sécurité alimentaire, la Protection Alimentaire satisfera à de nombreux objectifs formellement intégrés aux politiques publiques :
 - Neutralité Carbone 2050 > Stratégie nationale bas carbone_ Initiative 4 pour 1000
 - Prévention santé > Programme National Nutrition Santé
 - Protection de la biodiversité > Plan biodiversité
 - Budgétisation environnementale > « Green Budgeting » 2021
 - Evolution de la PAC > « impactons.debatpublic.fr »
 - Enjeux agro-alimentaires > Etats Généraux Alimentation-Projets alimentaires territoriaux- AmbitionBio 2022
- Cette démarche complète ainsi le panel de moyens sur lesquels l'Etat s'appuie pour définir les leviers d'une transition écologique, agricole, énergétique, territoriale ...
 - Haut conseil pour le climat ; Conseil national de la transition écologique ; Convention Citoyenne pour le climat ; Office Français pour la biodiversité ; Observatoire national de la biodiversité ; Banque des territoire ; BPI ; France Stratégie, ...
- Tandis la représentation nationale s'empare également de cet impératif d'adaptation
 - Assemblée Nationale : rapport d'information sur le foncier agricole
 - Sénat : rapport d'information sur l'adaptation de la France aux dérèglements climatiques à l'horizon 2050 ;
 - Sénat : proposition de résolution sur la résilience alimentaire des territoires et la sécurité nationale
 - ...

Protection Alimentaire Soutenable et Solidaire (« Pass »)

Focus : les intervenants sur le marché de la Protection Alimentaire

- Le cahier des charges réglementaire précisera les formes et missions des intervenants

- Sur le modèle de l'Épargne entreprise (gestionnaire financière / Gestionnaire administratif), des typologies d'acteurs complémentaires seront définis (par décret) afin d'assurer la protection du consommateur par la libre entrée sur le marché





Annexe 1 : cadre et réussite du projet

- 🐦 Le succès de la démarche
- 🐦 Un droit nouveau et cohérent
- 🐦 Des valeurs pour seules guides

Protection Alimentaire Soutenable et Solidaire en Entreprise

Les raisons d'un succès prévisible (page 1 sur 2)

- L'état soutiendra ce droit nouveau qui coche toutes les cases des enjeux nationaux : climat, agriculture alimentation & récit national, maîtrise des dépenses publiques, travail, justice sociale, partenariats public/privés...
- Le « capital humain », 1re richesse des entreprises, se placera ainsi au service de la transition agroécologique et alimentaire pour mobiliser 3 millions d'entreprises + 20 millions de salariés (+ayants droit).
- Les Entreprises et DRH s'empareront de ce projet
 - ✓ qui leur octroiera des avantages moins coûteux,
 - ✓ déploiera une politique de RSE (Responsabilité Sociale et Environnementale) « transcendant » la QVT (Qualité de Vie au Travail)
 - ✓ pour traiter des questions environnementales,
 - ✓ En améliorera leurs marques employeur.
- Les syndicats s'empareront de ce projet
 - ✓ pour protéger les salariés,
 - ✓ pour générer de l'emploi localement,
 - ✓ pour réconcilier simplement fin de siècle & fin de mois

Protection Alimentaire Soutenable et Solidaire en Entreprise

Les raisons d'un succès prévisible (page 2 sur 2)

- En pratique, les balances « forces-faiblesses /opportunités-menaces » sont très largement positives
- Préoccupation des citoyens, sens de l'histoire et projet sont alignés : entreprises et salariés souhaitent être davantage « acteurs » de la transition mais manquent de solutions désirables et clé-en-main
- Le récit national sur nos racines paysannes offre le terreau d'une nouvelle histoire partagée
- Le projet réglementaire est simple car « dupliquant » des facteurs-clés de succès éprouvés
- Il permet une concurrence favorisant le consommateur dans le respect d'un cahier des charges national
- 1 salarié qui décide de modifier son alimentation « ne fait pas système ». A contrario, une entreprise de 500 salariés octroyant une « Protection Alimentaire » génère un effet de levier immense et immédiat. Une branche professionnelle peut même embarquer des centaines de milliers de bénéficiaires !

Nesss, une structure ancrée dans le 21^e siècle

Aligner la forme et le fond : des valeurs pour seules guides

■ Sur le fond :

Nesss est une association

- Permettant de mettre en mouvement son ambition

Nesss pourra être une entreprise à mission

- Permettant à chacun d'investir dans cette ambition

Et sera une SCOP puis une SCIC

- Associant toutes les parties prenantes à cette ambition

■ Sur la forme :

- La nature de Nesss est d'emprunter le chemin d'une économie + Soutenable + Sociale + Solidaire
- Nesss vise naturellement à additionner les forces en préférant
 - ✓ La coopération à la compétition
 - ✓ La synergie à la superposition

- **Exemplarité** : en matière de RSE grâce aux véhicules juridiques puissants garantissant les plus hauts standards de gouvernance partagée et de lucrativité : entreprise à mission, agrément ESUS, Charte Mouves, ...



Annexe 2 : Agriculture et alimentation : un combat de 1ere importance

-  Le consensus de l'agroécologie
-  Faire évoluer nos systèmes alimentaires

Agriculture et alimentation, un combat à gagner sous peine de tous les perdre

Qu'est-ce que l'agroécologie : <https://agriculture.gouv.fr/quest-ce-que-lagroecologie>



L'agroécologie est une façon de concevoir des systèmes de production qui s'appuient sur les fonctionnalités offertes par les écosystèmes.

■ Qu'est-ce que l'agroécologie ?

L'agroécologie est une façon de concevoir des systèmes de production qui s'appuient sur les fonctionnalités offertes par les écosystèmes. Elle les amplifie tout en visant à diminuer les pressions sur l'environnement (ex : réduire les émissions de gaz à effet de serre, limiter le recours aux produits phytosanitaires) et à préserver les ressources naturelles.

Il s'agit d'utiliser au maximum la nature comme facteur de production en maintenant ses capacités de renouvellement.

Elle implique le recours à un ensemble de techniques qui considèrent l'exploitation agricole dans son ensemble. C'est grâce à cette approche systémique que les résultats techniques et économiques peuvent être maintenus ou améliorés tout en améliorant les performances environnementales.

L'agroécologie réintroduit de la diversité dans les systèmes de production agricole et restaure une mosaïque paysagère diversifiée (ex : diversification des cultures et allongement des rotations, implantation d'infrastructures agroécologiques...) et le rôle de la biodiversité comme facteur de production est renforcé, voire restauré.

Agriculture et alimentation, un combat à gagner sous peine de tous les perdre

Qu'est-ce que l'agroécologie : <https://agriculture.gouv.fr/infographie-les-fondamentaux-de-lagro-ecologie>

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt

LES FONDAMENTAUX DE L'AGRO-ÉCOLOGIE

L'agro-écologie est l'utilisation intégrée des ressources et des mécanismes de la nature dans l'objectif de production agricole.

Elle allie les dimensions écologique, économique et sociale et vise à mieux tirer parti des interactions entre végétaux, animaux, humains et environnement.

Intelligence collective



L'agro-écologie s'appuie sur l'émergence d'initiatives collectives. Les interactions humaines, le partage d'expériences et les projets collectifs sont cruciaux pour engager le changement. La formation des acteurs permet de mettre en pratique des conduites innovantes mais aussi de mobiliser de nouveaux champs de connaissances.

Couverture & rotation



La rotation de cultures favorise l'augmentation des niveaux de carbone et d'azote dans les sols, la prévention de l'érosion ainsi que la suppression de mauvaises herbes. Rotation des cultures, cultures de protection et réduction du travail du sol correspondent à trois pratiques fondamentales de l'agriculture de conservation.

Gestion de l'énergie



La gestion de l'énergie est un des axes de l'agro-écologie. Toutes les sources d'énergie issues de la biomasse sont favorisées : énergie solaire, bois combustible, méthanisation etc. Cette dernière permet notamment de produire de la chaleur ou de l'électricité par le recyclage des fumiers, lisiers et déchets végétaux.

Biocontrôle



Le biocontrôle est un ensemble de techniques de protection des végétaux par l'emploi de mécanismes naturels. Seules ou associées à d'autres moyens, ces techniques s'appuient sur les interactions entre espèces dans le milieu naturel et sur la gestion des équilibres des populations d'agresseurs plutôt que sur leur éradication avec des produits phytochimiques.

Agroforesterie



En améliorant la production agricole, tout en restaurant la fertilité des sols et la qualité des eaux, l'agroforesterie fait cohabiter sur les terres agricoles des productions habituelles (cultures, élevage) et des arbres. Cette technique améliore durablement la productivité des terres agricoles et est favorable à la biodiversité.

Biodiversité



La faune sauvage consommatrice d'insectes, tels que les oiseaux ou les chauves-souris, est très utile pour la lutte contre les insectes nuisibles. La protection et l'utilisation de la biodiversité est l'un des piliers de l'agro-écologie.

Adaptation climatique



Le facteur 4 pour 1000
La fixation de la matière organique dans les sols contribue au stockage des gaz à effet de serre. L'augmentation de 0,4% de la matière organique des sols permettrait de stocker l'équivalent d'une année entière d'émissions de gaz à effet de serre.

Biodiversité des sols



Les organismes vivant dans la terre ont un impact positif sur sa structure qui favorise l'enracinement, la rétention d'eau et limite l'érosion. Ils peuvent protéger les cultures contre les organismes nuisibles et les maladies. Ils ont un rôle central dans la décomposition et le cycle des nutriments, une influence sur la croissance végétale et sur les polluants.

Fixation de l'azote



L'azote est un élément indispensable à la nutrition des cultures. Il peut être produit par certaines plantes, notamment les légumineuses, à partir de l'azote gazeux présent dans l'atmosphère. Fixé par la plante, il est ensuite restitué dans le sol et bénéficie aux cultures suivantes.

Synergie cultures-élevage



Les systèmes de production intégrant des cultures et de l'élevage favorisent un recyclage efficace des ressources. Les produits ou sous-produits d'un des composants sert ensuite de ressource à l'autre composant — par exemple le fumier sert aux cultures et les récoltes nourrissent le bétail.

Pollinisation



Les insectes pollinisateurs, en butinant de fleurs en fleurs, permettent aux plantes de produire fruits et graines qui font partie de notre alimentation. Ces insectes, et notamment les abeilles, jouent un rôle essentiel dans le maintien de la biodiversité et sont aussi des auxiliaires indispensables à l'agriculture.

Gestion de l'eau



Une démarche de type agro-écologique exige une gestion raisonnée des ressources hydriques dans l'intégralité de l'écosystème agricole. La priorité est de favoriser le stockage de l'eau dans le sol, par le développement de pratiques agronomiques qui limitent le ruissellement, l'érosion et l'évapo-transpiration.

Semences durables



Les semences et plants façonnent les systèmes agricoles. Le maintien, la création de variétés et la production des semences représentent un enjeu prépondérant pour faire face aux mutations du monde agricole et de façon plus large de la société. L'implantation de semences saines et adaptées permet de limiter le recours aux produits phytosanitaires.

AGRO-ÉCOLOGIE PRODUISONS AUTREMENT

Grâce à la mise en œuvre de principes agro-écologiques, des cycles vertueux dans la production agricole sont rétablis et pérennisés.

AGRO-ÉCOLOGIE PRODUISONS AUTREMENT

Agriculture et alimentation, un combat à gagner sous peine de tous les perdre

GIEC : réchauffement climatique et risque croissant de crise alimentaire mondiale

LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE FAIT PESER UN RISQUE CROISSANT DE CRISE ALIMENTAIRE MONDIALE

Si rien n'est fait pour endiguer le réchauffement climatique, c'est la sécurité alimentaire mondiale qui sera menacée. Perte de nutriments dans les aliments de base, baisse des récoltes, catastrophes climatiques d'envergure dans plusieurs régions... Les risques sont élevés et les prémices de cette crise alimentaire sont déjà visibles.

La production des grandes cultures pourrait baisser de 2 % par décennie.

821,6 millions. C'est le nombre de personnes qui souffraient de la faim en 2018. Ce nombre, qui donne le vertige, pourrait exploser à cause du réchauffement climatique. C'est en tout cas une des conclusions du rapport du Giec, le groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, publié le 8 août.

"La sécurité alimentaire sera de plus en plus compromise par le changement climatique à venir en raison de la baisse des rendements, en particulier dans les régions tropicales, de l'augmentation des prix, de la réduction de la qualité des nutriments et des perturbations de la chaîne d'approvisionnement", a ainsi expliqué Priyadarshi Shukla, coprésident du Groupe de travail III du Giec.

Des effets déjà visibles

Si les températures mondiales augmentent de 2°C en moyenne, le risque d'instabilité de l'approvisionnement alimentaire sera hautement élevé, notent les chercheurs, alors même qu'en 2050 il faudra nourrir 9 milliards d'individus. En 2014, les experts du Giec avaient déjà établi que, sans réel effort pour endiguer le réchauffement climatique, la production des grandes cultures comme le blé, le riz ou le maïs pourraient baisser de 2 % tous les 10 ans. Les régions tropicales seraient les plus touchées par ce phénomène mais les régions tempérées n'en seront pas non plus exemptées.

Certains effets de cette future crise alimentaire sont d'ailleurs déjà visibles. Dans le Midwest américain, les inondations ont empêché les agriculteurs de semer les maïs. Le gouvernement américain a prévu un recul de 10 % de la production sur l'année. Cela pourrait provoquer une flambée des prix du maïs, mais aussi de la viande, des produits laitiers et des œufs, car cette céréale est utilisée dans l'alimentation animale. La sécheresse en Thaïlande s'est également répercutée sur les rizières. En Inde, la mousson très tardive a provoqué une pénurie d'eau. Pour les agriculteurs, la situation est particulièrement alarmante.

Perte de nutriments des aliments de base

Les épisodes de canicules en France, en Espagne, en Pologne... ont provoqué un déficit hydrique. Dans l'Hexagone les céréaliers ont eu de la chance, les récoltes sont exceptionnelles, les producteurs ayant récolté pendant la canicule. Mais certaines régions, comme l'Auvergne, pâtissent d'une sécheresse particulièrement grave après un hiver sec. Les récoltes sont faibles, les maïs manquent d'eau, et même la qualité est détériorée, relève dans le Parisien, Christiane Lambert la présidente de la FNSEA, principal syndicat agricole. Une étude publiée en août 2018 dans la revue *Nature Climate Change* avait d'ailleurs démontré qu'avec le réchauffement climatique et la hausse des émissions de CO2, les aliments de base allaient perdre en nutriments.

D'ici 2050, date à laquelle la concentration de CO2 pourrait atteindre 550 parties par million (ppm) contre 405 aujourd'hui. En conséquence, "les teneurs en protéines, fer et en zinc vont réduire de 3 à 17 %" pour les cultures de base essentiellement dans les pays en développement où l'apport en protéines est majoritairement d'origine végétale, estiment les chercheurs de Harvard. Selon Adam Drewnowski, professeur d'épidémiologie à l'Université de Washington, le riz, aliment de base de la moitié de l'humanité, pourrait perdre environ 70 % de calories et la moitié de ses nutriments.

Surtout, "dans le passé, les mauvaises conditions météorologiques dans une zone étaient compensées par une amélioration possible dans une autre", note dans NBCNews Rosamond Naylor, directrice du Centre de sécurité alimentaire et de l'environnement à l'Université de Stanford. "Mais certaines de nos recherches ont montré que lorsque nous nous approchons de 2 °C (d'élévation des températures, ndr), la probabilité que les principaux producteurs de céréales subissent un choc climatique dans la même saison monte en flèche", ajoute-t-elle.

Marina Fabre, [@fabre_marina](#)

Agriculture et alimentation, un combat à gagner sous peine de tous les perdre

Nations Unies : un consensus désormais construit autour de l'agroécologie

Nations Unies

A/HRC/16/49



Assemblée générale

Distr. générale
20 décembre 2010
Français
Original: anglais

Conseil des droits de l'homme

Seizième session

Point 3 de l'ordre du jour

Promotion et protection de tous les droits de l'homme, civils,
politiques, économiques, sociaux et culturels, y compris
le droit au développement

Rapport du Rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation, Olivier De Schutter

Résumé

Le réinvestissement dans l'agriculture, suscité par la crise des prix alimentaires de 2008, est essentiel pour la réalisation concrète du droit à l'alimentation. Cela étant, dans un contexte de crise écologique, alimentaire et énergétique, la question la plus urgente aujourd'hui, lorsqu'il s'agit de réinvestir dans l'agriculture, n'est pas de savoir combien mais comment. Le présent rapport étudie la manière dont les États peuvent et doivent réorienter leurs systèmes agricoles vers des modes de production hautement productifs, hautement durables et qui contribuent à la réalisation progressive du droit fondamental à une alimentation suffisante.

S'appuyant sur un examen approfondi des publications scientifiques qui ont vu le jour au cours des cinq dernières années, le Rapporteur spécial présente l'agroécologie comme un mode de développement agricole qui n'entretient pas seulement des liens conceptuels solides avec le droit à l'alimentation mais qui a aussi produit des résultats avérés, permettant d'accomplir des progrès rapides dans la concrétisation de ce droit fondamental pour de nombreux groupes vulnérables dans différents pays et environnements. L'agroécologie offre en outre des avantages qui peuvent compléter ceux qui découlent de méthodes conventionnelles mieux connues comme la culture de variétés à haut rendement. De plus, elle contribue de manière importante au développement économique dans son ensemble.

S'appuyant sur un examen approfondi des publications scientifiques qui ont vu le jour au cours des cinq dernières années, le Rapporteur spécial présente l'agroécologie comme un mode de développement agricole qui n'entretient pas seulement des liens conceptuels solides avec le droit à l'alimentation mais qui a aussi produit des résultats avérés, permettant d'accomplir des progrès rapides dans la concrétisation de ce droit fondamental pour de nombreux groupes vulnérables dans différents pays et environnements. L'agroécologie offre en outre des avantages qui peuvent compléter ceux qui découlent de méthodes conventionnelles mieux connues comme la culture de variétés à haut rendement. De plus, elle contribue de manière importante au développement économique dans son ensemble.

Agriculture et alimentation, un combat à gagner sous peine de tous les perdre

FAO : un consensus désormais construit autour de l'agroécologie



联合国粮食及
农业组织

Accueil | À propos | En action | Pays | Thèmes | Médias | Publications | Statistiques | Partenaires

FAO au Gabon

	Notre bureau	Programmes et projets	Actualités	Ressources	Nos partenaires
--	--------------	-----------------------	------------	------------	-----------------

L'agroécologie peut aider à améliorer la production alimentaire mondiale



©FAO Olivier Asselin

03/04/2018 03 avril 2018, Rome - M. José Graziano da Silva, Directeur général de la FAO, a appelé à construire des systèmes alimentaires plus sains et équilibrés, ajoutant que l'agroécologie pouvait contribuer à une telle transformation. Le Directeur général a lancé cet appel lors de son discours inaugural prononcé à l'occasion du 2ème Symposium international sur l'agroécologie qui se tient à Rome du 3 au 5 avril.

Il a expliqué que la plupart de la production alimentaire se basait sur des systèmes agricoles nécessitant beaucoup d'intrants et de ressources et nocifs pour l'environnement, et que cela avait pour conséquence, la dégradation croissante des sols, des forêts, de l'eau, de la qualité de l'air et de la biodiversité. Il a par ailleurs ajouté que le fait d'augmenter la production à tout prix n'avait pas été suffisant pour éradiquer la faim et que « nous étions confrontés à une épidémie mondiale d'obésité ».

« Nous devons encourager un changement en profondeur de la manière dont nous produisons et consommons les aliments. Nous devons promouvoir des systèmes alimentaires durables qui offrent une alimentation équilibrée et nutritive, des services écosystémiques et une meilleure résilience face au climat. L'agroécologie peut contribuer au processus de transformation de nos systèmes alimentaires, » a-t-il dit.

Associant le savoir traditionnel au savoir scientifique, l'agroécologie applique des approches écologiques et sociales aux systèmes agricoles, en prenant en compte les multiples interactions qui existent entre plantes, animaux et environnement.

M. Graziano da Silva a également exhorté les décideurs politiques nationaux à mieux soutenir les acteurs évoluant dans le domaine de l'agroécologie. « Pour avancer, nous avons besoin que davantage de gouvernements et de décideurs politiques issus du monde entier s'impliquent, » a-t-il ajouté.

<http://www.fao.org/gabon/actualites/detail-43/>

Agriculture et alimentation, un combat à gagner sous peine de tous les perdre

France : un consensus en route vers l'agroécologie

agriculture.gouv.fr/rapport-sur-ladaptation-de-la-france-aux-dereglemens-climatiques-en-2050



SITE DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

alim'agri

PRODUCTION & FILIÈRES ALIMENTATION ENSEIGNEMENT & RECHERCHE MINISTÈRE

Accueil > Rapport sur l'adaptation de la France aux dérèglements climatiques en 2050 : François de Rugy et Didier Guillaume saluent le travail de la Délégation à la prospective du Sénat

Rapport sur l'adaptation de la France aux dérèglements climatiques en 2050 : François de Rugy et Didier Guillaume saluent le travail de la Délégation à la prospective du Sénat

François de Rugy, ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire et Didier Guillaume, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, ont reçu aujourd'hui le rapport sur l'adaptation de la France aux dérèglements climatiques en 2050 co-écrit par les Sénateurs Ronan Dantec et Jean-Yves Roux.

Fruit d'un travail de six mois, le rapport de la Délégation à la prospective du Sénat dresse un état des lieux des politiques d'adaptation au changement climatique et formule 18 propositions pour amplifier l'effort d'adaptation de la France qui correspondent pleinement à l'esprit du second plan national d'adaptation au changement climatique annoncé par François de Rugy en décembre dernier.

« Je salue le travail de la Délégation à la prospective du Sénat dont les nombreuses auditions ont permis de dresser un panorama riche et complet de la situation de la France face aux impacts du dérèglement climatique. Ce rapport confirme la nécessité de se préparer à de tels impacts et conforte les engagements que nous avons pris dans le cadre du deuxième Plan national d'adaptation au changement climatique dont l'objectif est précisément de préparer la France aux effets du changement climatique que les émissions de gaz à effet de serre passées rendent désormais inéluctables. Ce plan, doté d'un budget de 3,5 milliards d'euros pour la période 2018-2022, fait de l'implication des collectivités territoriales et des filières économiques une priorité, » déclare François de Rugy.

« Des impacts du changement climatique sont déjà observés dans l'agriculture française et dans les forêts françaises et les scénarios du GIEC prévoient une accentuation de ces phénomènes. Pour se préparer à ces impacts, le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation soutient la transition vers l'agro-écologie et une bio-économie plus résiliente et travaille sur une feuille de route pour décliner le deuxième Plan national d'adaptation au changement climatique, » déclare Didier Guillaume.

Agriculture et alimentation, un combat à gagner sous peine de tous les perdre

France : un consensus en route vers l'agroécologie



PRODUCTION & FILIÈRES ALIMENTATION ENSEIGNEMENT & RECHERCHE MINISTÈRE

Accueil > L'agriculture et la forêt, une partie de la solution pour lutter contre le changement climatique

L'agriculture et la forêt, une partie de la solution pour lutter contre le changement climatique

13/08/2019



CHANGEMENT CLIMATIQUE | GAZ À EFFET DE SERRE | TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE | 4 POUR 1000 | BIODIVERSITÉ | AGROFORESTERIE



Rechercher

Suivez-nous



le ministre



le ministre en images



mes démarches



alim'agri store



<https://agriculture.gouv.fr/animation-sequestration-du-carbone-comprendre-le-4-pour-1-000-en-3-minutes>



Trop souvent, l'agriculture est vue uniquement comme une activité émettrice de gaz à effet de serre. C'est surtout l'un des principaux leviers à actionner pour lutter contre le réchauffement climatique. Explications.

Positiver le lien entre agriculture et climat

Il est avéré que l'accélération de l'évolution climatique est due aux émissions de gaz à effet de serre (GES) générées par les activités humaines. Les principaux secteurs responsables de cette accélération sont l'énergie, l'industrie et les transports. Mais le « secteur des terres » peut jouer un rôle majeur et pourrait contribuer de 20 à 60% au potentiel d'atténuation des émissions de GES d'ici 2030. Comment ? Grâce au rôle de l'agriculture et de la forêt en tant que pompe à carbone, permettant de **stocker le carbone** et de **compenser les émissions des autres secteurs**, par la production de matériaux et d'énergie renouvelables et par une évolution des modes de production.

La transition agro-écologique pour répondre aux enjeux du changement climatique

L'agro-écologie constitue une réponse pour que l'agriculture puisse lutter efficacement contre le réchauffement climatique. En effet, celle-ci permet d'engager une réflexion globale et systémique permettant, à terme, de réduire les émissions de gaz à effet de serre grâce aux recours préférentiels à l'azote organique et au développement des légumineuses, à la technique de méthanisation des

Agriculture et alimentation, un combat à gagner sous peine de tous les perdre

De l'indépassable évolution des systèmes alimentaires

Olivier De Schutter a assumé, entre 2008 et 2014, le mandat de rapporteur spécial pour le droit à l'alimentation du Conseil des droits de l'homme à l'Organisation des Nations unies.

Le Monde

Consulter
journal

ACTUALITÉS ▾ ÉCONOMIE ▾ VIDÉOS ▾ OPINIONS ▾ CULTURE ▾ M LE MAG

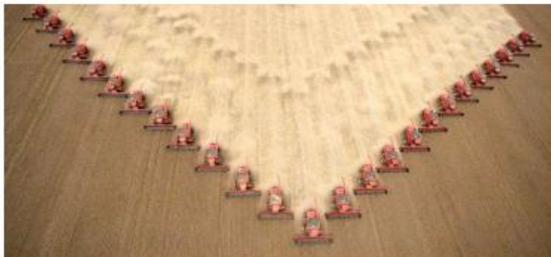
PLANÈTE

Olivier De Schutter : « Notre modèle agricole mondial est à bout de souffle »

Le rapporteur pour le droit à l'alimentation aux Nations unies, Olivier De Schutter, constate l'impuissance des Etats face aux industriels de l'agro-industrie.

Propos recueillis par Gilles van Kote - Publié le 29 avril 2014 à 11h44 - Mis à jour le 30 avril 2014 à 12h55

Lecture 10 min.



Des agriculteurs récoltent du soja destiné à produire du biocarburant à Tangara da Serra, dans l'état du Mato Grosso, au Brésil. Le pays est le deuxième producteur mondial après les Etats-Unis. Paulo Whitaker/Reuters

HSBC France recrute des conseillers clientèle

[...] les facteurs structurels de déséquilibre perdurent. Il en est ainsi de l'augmentation de la consommation de protéines animales ou d'agrocarburants dans le monde comme de notre incapacité à traiter le problème du gaspillage et des fuites dans les systèmes agro-alimentaires. **Je ne suis par conséquent pas du tout rassuré : nous allons au-devant d'une période de prix alimentaires élevés et volatils, qui vont nécessiter de la part des gouvernements des mesures beaucoup plus énergiques que celles qui ont été prises jusqu'à présent.** [...]

Je croyais à la toute-puissance de l'Etat, je crois aujourd'hui à la toute-puissance de la démocratie. Je ne pense plus qu'il faille attendre passivement que les gouvernements agissent d'eux-mêmes. Les blocages sont trop nombreux ; les pressions qui s'exercent sur eux, trop réelles ; et les acteurs faisant obstacle au changement, trop puissants. [...] Je pense que la transformation des systèmes alimentaires s'opérera à partir d'initiatives locales. Partout où je vais dans le monde, je vois des citoyens qui en ont assez d'être considérés comme des consommateurs ou des électeurs et veulent être de véritables acteurs du changement en cherchant à inventer des façons plus responsables de produire et de consommer.

Le message final que je remets aux gouvernements, c'est la nécessité de démocratiser les systèmes alimentaires. Cela signifie qu'ils doivent admettre qu'ils ne détiennent pas toutes les solutions et qu'il faut accorder une grande place aux citoyens dans la prise de décision. Je crois aujourd'hui davantage à une transition imposée par des initiatives venues d'en bas que par des réglementations imposées d'en haut